

## 2ème Mémorial Miquel Galmez i Creus

(Barcelone, 1937- Barcelone, 31 août 2015) fut photographe et historien de la photographie  
Fondateur en 1972 de l'Institut d'Estudis Fotogràfics de Catalunya.

Dont il fut également le directeur et président

Il avait un lien particulier avec Vilanova i la Geltrú, tout au long de sa vie il a participé à de nombreuses activités liées au monde de la photographie et à la culture en général

## RÈGLEMENT

**PARTICIPANTS :** Toute personne souhaitant participer est la bienvenue

**THÈMES :** Couleur libre, Noir et Blanc libre, Nature

**OEUVRES :** Un maximum de quatre par thème et par participant peut être présenté

**FORMAT :** Les œuvres devront être présentées au format JPG, avec une taille maximale du côté long de 1920 px, si l'image est horizontale et de 1080 px si elle est verticale, une résolution de 300 ppp, en tenant compte que chaque fichier doit avoir un poids maximum de 2 Mo. Les images devront avoir un titre.

Les phrases comme « Sans titre » ne seront pas admises, ni le nom de fichiers photographiques. Si la taille est supérieure, les photographies seront rejetées automatiquement.

Aucun type de filigrane, signature ou identification de l'auteur ou nom artistique n'est admis, ni ceux qui portent des cadres ou des bords qui encadrent l'image d'une manière ou d'une autre, ni l'utilisation de l'IA.

**PARTICIPATION :** les photographies devront être présentées exclusivement en format numérique

**Droits d'inscription :** 16€ par participant

**Nº de compte où effectuer le versement :** Le paiement se fera par Paypal, une fois les images téléchargées.

Les œuvres pourront être présentées du 15-09-26 au 15-12-26, jusqu'à 24h via le  
<https://fotoitaca.fotogenius.es/>

**JURY :** Il sera composé de trois personnes reconnues par la FCF.

**VERDICT :** Il sera public et aura lieu le 15-01-27, à 16h30 au Centre Civique Sant Joan.

**REMISE DES PRIX :** 17h. Centre Civique Sant Joan VNG

**EXPOSITION DES OEUVRES GAGNANTES :** Sera communiquée

### **CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES :**

- Il ne sera pas attribué plus d'un prix par auteur.
- Le jury qualificateur ne pourra déclarer aucun prix désert.
- Si, pour une faute grave commise par un auteur, son œuvre doit être disqualifiée, le prix potentiellement attribué reviendra au participant suivant à tous égards..
- La participation à ce concours implique l'acceptation intégrale de ce règlement.
- Tout cas non prévu sera résolu par l'entité organisatrice.
- Les participants seront entièrement responsables des droits de tiers dans les œuvres présentées. Ainsi que des réclamations qui pourraient être présentées par les entités de droits de propriété intellectuelle auxquelles les participants peuvent être affiliés.
- L'entité se réserve le droit de reproduire les œuvres primées et de faire une sélection des œuvres à exposer.
- Ce concours est qualificatif pour l'obtention des distinctions AFC-MFCF-EFCF, - ACEF-MCEF-ECEF
- Pour les membres de la FCF avec le n°.

Et pour les membres de la CEF avec le n°.

### **PRIX**

Les premiers classés recevront des médailles CEF, les deuxièmes un trophée Fotoitaca et les troisièmes des médailles Fotoitaca

**PARRAINÉ PAR COLLABORATION**